

L'association sportive du collège Marcel Pagnol

L'association sportive s'adresse à tous les élèves du collège volontaires qui souhaitent approfondir leur pratique dans une ou plusieurs activités sportives, en compétition pour certaines.

L'association sportive forme aussi des jeunes officiels (arbitres, juges, organisateurs).

Elle est encadrée par les professeurs d'EPS du collège.

- Des entrainements le midi (lundi, mardi, jeudi et vendredi) en badminton, handball et athlétisme.
 - Dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), des rencontres ou compétitions avec d'autres collèges le mercredi après-midi : badminton, handball, athlétisme, cross, VTT, course d'orientation, escalade, run and bike...
- Le calendrier des rencontres des mercredis après-midi est fixé en début d'année.
En règle générale, départ du collège vers 13h et retour vers 17h.

Les professeurs d'EPS



Inscription à l'association sportive du collège

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (1)

Demeurant à

Téléphone

Autorise l'élève (2) en classe de

Né(e) le

A faire partie de l'association sportive du collège M. Pagnol.

En outre, j'accepte que les responsables de l'association sportive et / ou de l'UNSS autorisent en mon nom une intervention chirurgicale en cas de besoin (3).

(1) Père, mère ou tuteur

(2) Nom et prénom de l'élève

(3) A rayer en cas de refus d'autorisation

Fait à le

Signature du responsable :

REGLEMENT

Joindre le règlement de la cotisation à l'association sportive d'un montant de **22 euros**. (30 euros pour 2 enfants de la même famille, 36 euros pour 3 enfants)

Espèces

Chèque (à l'ordre de l'association sportive du collège Marcel Pagnol)